

## Appel à candidature à un poste de Technicien forestier chargé de mission (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Grand Est

---

<u>Intitulé du poste :</u>	<b>Technicien forestier chargé de mission (H/F)</b>
<u>Type de contrat :</u>	<b>CDD à temps complet de 3 mois</b> de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986). Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). <b>Fourchette : entre 26.9 K€ et 37.4K€ brut annuel</b>
<u>Résidence administrative :</u>	<b>Charleville-Mézières (08)</b>
<u>Prise de poste prévue :</u>	<b>01 octobre 2025</b>

---

### Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La délégation de la région Grand Est du CNPFF est composée d'une cinquantaine d'agents, implantés aux sièges messin et chalonnais ou dans l'une des 10 antennes départementales. Il est au service d'environ 370 000 propriétaires forestiers, représentant 863 000 ha.

Le Grand Est est l'une des régions les plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 %. Les peuplements feuillus sont majoritaires avec une nette prédominance du Hêtre et du Chêne.



## Description du poste

**Technicien « animation de secteurs - incitation à l'investissement, au regroupement et à la mobilisation »** sur le secteur des crêtes ardennaises dans le cadre de la feuille de route contiguë au programme valorisation des bois et territoires (VBT), soutenue par le Fonds Stratégique Forêt Bois, et dans tout le département des Ardennes dans le cadre du Pacte Ardennes.

Visites de massifs, contacts avec les propriétaires, relance des Documents de Gestion Durable en retard de gestion, promotion de DGD volontaires, promotion des aides à l'investissement en forêt (desserte, renouvellement de peuplements pauvres...), relations avec les partenaires du projet notamment les partenaires économiques.

Appui aux techniciens de secteurs.

## Profil recherché

### Formation – expériences

- Technicien forestier, BTS option gestion forestière/ production forestière ou diplôme équivalent,
- Maîtrise des logiciels informatiques courants et des logiciels de cartographie ;
- Permis B valide obligatoire et véhicule personnel souhaité.

### Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation et du travail d'équipe ;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Capacité de synthèse et de rédaction ;
- Capacité d'animation et de concertation,
- Sens du contact.

## Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Participation employeur mutuelle santé (obligatoire) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;

## Personnes à contacter

- |                             |                |  |
|-----------------------------|----------------|--|
| • Hervé RICHARD, Directeur  | 06 73 98 90 23 | <a href="mailto:herve.richard@cnpf.fr">herve.richard@cnpf.fr</a>   |
| • Sébastien LENZ, Ingénieur | 06 71 67 65 47 | <a href="mailto:sebastien.lenz@cnpf.fr">sebastien.lenz@cnpf.fr</a> |

## Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective **avant le 15 août 2025** dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,



*à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain*

[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)





- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur Hervé RICHARD, Directeur du CNPF GRAND EST

41 avenue du Général de Gaulle

57050 LE BAN SAINT MARTIN

grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **le vendredi 29 août 2025** dans les locaux du CNPF Grand Est à Châlons-en-Champagne (51).



[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)

